

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique

Ministère de l'Agriculture



INSTITUT NATIONAL POLYTECHNIQUE

Félix HOUPHOUËT-BOIGNY

USCADES

*Union des Sociétés Coopératives
Agricoles du Département de Soubré*

ECOLE SUPERIEURE D'AGRONOMIE
(ESA)

Cycle des Ingénieurs Agronomes

Section Agro-Economie

**MEMOIRE DE FIN D'ETUDES
POUR L'OBTENTION DU DIPLOME D'AGRONOMIE APPROFONDIE
(DAA)**

OPTION : AGROECONOMIE

Thème :

***ANALYSE DES DETERMINANTS DE LA PERFORMANCE DES
COOPERATIVES DE BASE DE L'UNION DES SOCIETES
COOPERATIVES DU DEPARTEMENT DE SOUBRE (USCADES)***

Présenté par :

M. N'GUETTA Kouamenan Charles

Elève Ingénieur Agroéconomiste, 37^{ème} Promotion ENSA

Encadreur pédagogique

M. EDDY Bertin

Enseignant chercheur à l'INP-HB

Maître de stage

M. KONAN Armand

Directeur Exécutif de l'USCADES

Version Revue et corrigée

© Septembre 2007

RESUME

La Côte d'Ivoire, à l'instar de nombreux pays africains, a donné la priorité au binôme café-cacao. La politique agricole a été mise en œuvre pour améliorer la production nationale. Cette politique a permis « le miracle ivoirien ».

Mais cette agriculture ne parviendra plus à octroyer de prix rémunérateur aux producteurs. Des réformes de la filière seront donc recommandées par le FMI et la Banque Mondiale à l'état qui va donc accorder une autonomie d'action aux producteurs à travers les coopératives.

Cette étude s'inscrit dans le cadre des politiques d'appui au mouvement coopératif dans son ensemble et particulièrement aux coopératives de l'Union des Sociétés Coopératives et Agricoles du Département de Soubré (USCADES). Elle a pour objectif, d'analyser le niveau de performance des coopératives de l'union, de détecter les déterminants de cette performance.

Pour ce faire, le logiciel FRONTIER 4.1 a été utilisé pour déterminer les indices d'efficacité et ensuite à l'aide du modèle TOBIT doublement censurée les déterminants de la performance ont été isolés.

De l'analyse des résultats, il ressort que l'efficacité technique des coopératives varie de 0,34 à 0,99 avec une moyenne de 0,79 et 99% de l'inefficacité des coopératives de l'Union est le fait de leur gestion interne et de leur propre environnement.

De plus, l'expérience de la coopérative, le nombre de coopérateurs, le niveau d'équipement en véhicule, l'origine du financement et le degré de couverture sont les principaux déterminants de l'efficacité des coopératives de l'Union. Les recommandations faites ont donc mis l'accent sur la gestion interne des coopératives, l'implication du Ministère de l'Agriculture et des structures d'encadrement et de gestion de la filière, la prise de conscience des associations de producteurs quant à leur rôle de défense des producteurs et également sur le fonctionnement de l'Union et la part du partenaire commercial.